

31. *toxta*- 'ruhen, dauern wohnen, weilen' < chalc. *togtoχ* 'sich befestigen, sich anhalten, verweilen',
CC *toxta*- '(im Gedächtnis) festhalten',
chak. *toxta*- 'sich aufhalten',
kas. *toqtau*-,
kirg. *toqto*-,
kkalp. *toqta*-,
nog. *toxta*- ~ *toqta*- dass.
32. *tona*- 'rauben, plündern' < *tona*- dass.
chak. *tona*-,
kas. *tonau*-,
kirg. *tono*-,
kkalp. *tona*-.
33. *učra*- 'begegnen' < *učira*- dass.
chak. *učra*-,
kas. *uširau*-,
kirg. *učura*-,
kkalp. *ušira*-.
34. *učur* 'Vorfall, Ereignis, Erlebnis' < *učir* dass.
kirg. *učur* 'Zeit, Augenblick, Vorfall'.

In phonetischer Hinsicht weisen die mongolischen Lehnwörter fast keine wesentliche Veränderungen auf. Im Bereiche der Semantik kommt dagegen der Bedeutungswandel vor, wie es in Nr 1, 2, 3, 4, 8, 10, 18, 26, 31 ersichtlich ist.

S. J. GĄSIOROWSKI

LA TENTE ORIENTALE DU MUSÉE CZARTORYSKI À CRACOVIE

La tente du Musée Czartoryski¹ à Cracovie, inscrite sur l'Inventaire sous le N° I. 823 („Tente turque de drap, brodée“), n'a pas été étudiée quoique elle ait été mentionnée dans quelques publications. Dans ces mentions, des opinions² différentes ont été exprimé sur son origine et sur sa date. Moi-même, dans une notice³ sur les objets d'art musulman les plus importants du Musée Czartoryski, j'ai déterminé ladite tente comme turque du XVII^e siècle. L'objet de l'étude présente est une analyse détaillée de cette tente.

Les dimensions de notre tente sont les suivantes: hauteur maximum 2 m 90, largeur 2 m 75, profondeur 2 m 90; elle occupe donc une surface presque carrée. Elle est composée de deux parois trapezoïdales latérales, d'une paroi rectangulaire

¹ L'ancien Musée des Princes Czartoryski est devenu un des départements du Musée National de Cracovie dès 1951.

² St. S. Komornicki, *Muzeum Książąt Czartoryskich w Krakowie, Muzea Polskie*, V, 1929, p. 53, n° 264: „Orient (Turquie?), XVII^e siècle“; idem, *Przewodnik po Muzeum XX. Czartoryskich w Krakowie*, Kraków, 1938, p. 29: „travail persan du XVII^e siècle“; T. Mańkowski, Rapport à la Commission de l'histoire de l'art de l'Acad. Polonaise des Sciences et des Lettres, 14 Février 1952: fin du XVIII^e siècle ou début du XIX^e siècle, faite en Pologne; idem, *Les tentes orientales et les tentes polonaises, Rocznik Orientalistyczny*, XXII, 1. Warszawa, 1957, p. 85: „origine tardive“, „influences de la Turquie ou de l'Asie mineure, plutôt que de la Perse“; idem, op. cit., p. 105, fig. 9: „XVIII^e siècle“; p. 83: „type jardinier“.

³ S. J. Gąsiorowski, *Zabytki sztuki Islamu w b. Muzeum Czartoryskich w Krakowie*, Sprawozdania Polskiej Akademii Umiejętności, LIII, nr 3, 1952, p. 121.

postérieure, d'un toit rectangulaire, mais non carré, et d'une sorte de court rideau au-dessus de l'entrée. Les pièces d'étoffes composantes la tente sont cousues l'une avec l'autre. Ces pièces, elles-mêmes, se composent de deux couches de tissus: la couche extérieure est de toile à voile, celle inférieure est de drap des couleurs variées. Par endroits, ce drap est appliqué ou „incrusté“, donc il est cousu dans ces endroits, comme motif décoratif, dans les places découpées.

La décoration de la tente est très riche.

1. À la paroi du fond trois panneaux rectangulaires verticaux sont placés entre des bandes horizontales et verticales, décorées. L'élément principal de chaque panneau est un mihrab. Dans le panneau à mihrab central, est placé un vase avec une plante. Le dessin du mihrab est assez simple; ses colonnettes ont des cannelures et son arc est très allongé. Dans le champ du panneau sont répartis des cyprès, des maisonnettes à trois fenêtres, et toit à coupole, et des ornements à plantes et à fleurs stylisées. Aux panneaux latéraux la décoration est différente dans les détails quoique la composition générale en est presque identique. Les mihrabs sont plus riches et plus pittoresques, les vases ont des pieds étroits; dans le panneau de gauche les maisonnettes ont un toit plat et sont montrées en perspective; dans celui de droite, les maisonnettes ont des fenêtres grillées, et une sorte de balustrade est placée tout en bas. Aussi, les champs de mihrabs latéraux ne sont pas remplis des motifs de plantes.

2. La décoration des parois latérales est répartie en deux surfaces, l'une rectangulaire, la seconde, supérieure, en forme de triangle, mais chacune de ces parois est prolongée par une troisième surface triangulaire, à droite et à gauche de l'entrée de la tente. La première surface est divisée en quatre panneaux à mihrabs entre des bandes décorées. La composition de ces quatre panneaux est, en principe, semblable à celle de la paroi du fond, mais elle en diffère en plusieurs détails, notamment elle est plus riche et plus pittoresque, surtout dans la partie supérieure des panneaux. Les surfaces triangulaires au-dessus

des surfaces à panneaux avec des mihrabs, divisées en champs, sont remplies par des motifs à plantes et à fleurs, rosettes, oeillets, etc. Le même type de décoration se trouve sur les surfaces triangulaires qui allongent les parois latérales.

3. Le „rideau“ au-dessus de l'entrée est décoré de trois mihrabs, plutôt semblables à ceux de la paroi du fond, et des champs triangulaires dont la décoration est pareille à celle des surfaces triangulaires des parois latérales.

4. Au milieu du toit se trouve un médaillon rond, immense et magnifique, entouré d'une bordure formée par des demi-cercles qui s'entre-croisent. Le médaillon est rempli d'une rosace entourée par un système, très compliqué, d'une sorte des palmettes entrelacées. Dans les angles du toit on voit des secteurs du cercle d'une rosace au système différent de celui de la rosace centrale.

Des doutes ayant été exprimés (cf. supra n. 2) quant à l'origine et la date de notre tente, nous pensons qu'il est nécessaire d'établir, en première place, l'authenticité de ses parties composantes, c'est-à-dire, des tissus dont elle est faite.

La *technique* de ces tissus est assez difficile et pénible (application et „incrustation“). M. Pope¹ affirme qu'en Perse, la laine et le drap, enrichis d'un métal, étaient répandus, spécialement pour la décoration des tentes. Mais, les mêmes techniques étaient aussi employées en Turquie². Je pense notamment aux tapis dits Tuchmosaik-Teppiche, dans lesquels des ornements à couleurs variées étaient cousus sur un tissu différent, un fil d'or ou d'argent ayant été ajouté. Un velours forme, dans ces cas, le fond, le drap étant cousu à sa surface extérieure. Je crois qu'on peut accepter que la technique décrite par Orendi³ était connue en Turquie dès le XVII^e siècle. En tout cas, la technique de nos tissus est semblable, sinon identique, à celle-ci.

¹ A. U. Pope, *A Survey of Persian art*, II, p. 1420.

² J. Orendi, *Das Gesamtwissen über... Teppiche des Orients*, Wien, 1930, p. 206—207.

³ J. Orendi, loc. cit.

Quant à la *decoration* des tissus de notre tente, je crois que les motifs suivants sont les plus importants pour déterminer son caractère: le mihrab, les types des vases et des cyprès, le médaillon du toit, mais aussi ceux des triangles, comme le rinceau, les rameaux et les branches, les oeillets et les rosettes, et surtout leur répartition.

Une analogie assez proche du motif du mihrab nous est donné sur un tapis „à mosaïque“ déterminé par Orendi¹ comme anatolien d'environ 1680; le traitement de toute la composition et des motifs particuliers sont semblables à ceux de notre tente. La date mise par Orendi me paraît trop reculée; je voudrais dater ce tapis plutôt du 18^e siècle.

Le motif du mihrab est connu dans l'art turque du XVII^e siècle, par exemple sur un tissu de ce siècle, au Musée des Arts décoratifs à Paris²; le mihrab est ici formé par trois arcades, les colonnettes sont doublées et s'élèvent des constructions architectoniques très petites, ce qui est proche du même motif sur notre tissu quoique les motifs du tissu de Paris sont géométrisés. D'autre part, on voit des colonnettes aussi minces que dans nos mihrabs dans le mihrab d'un tapis de prière d'environ 1700 au Kunstgewerbe Museum à Berlin³. Ces deux exemples attestent que les mihrabs représentés sur des objets d'art industriel turque peuvent différer totalement de ceux construits dans les mosquées.

Les motifs des vases et des cyprès se rencontrent aussi dans l'art turque, par exemple sur un brocart⁴ du XVII^e siècle, où des cyprès sont placés dans un vase. Un autre exemple est fourni par la décoration en faïence⁵ de la mosquée de Rustem

¹ J. Orendi, op. cit., I, pl. I.

² Les Collections du Musée de l'Union Centrale des Arts Décoratifs, Palais du Louvre, Pavillon de Marsan, Série n° 19, pl. 13.

³ Wilhelm Bode, *Vorderasiatische Knüpftteppiche aus älterer Zeit*, Leipzig, 1914, fig. 89, p. 151.

⁴ *Victoria and Albert Museum, Turkish woven fabrics*, London, 1923, pl. XIII, 2.

⁵ H. Glück, *Türkische Kunst*, Budapest—Konstantinopel, 1917, fig. 24.

Pacha (mort en 1561) à Constantinople où les cyprès poussent des murs peu élevés. Le même motif apparaît sur un antependium¹ en coton indien du début du XVIII^e siècle quoique ici les cyprès soient larges, presque coniques, et les bases dont ils poussent ont quatre étages; le motif est parvenu, donc, jusqu'à l'art chrétien de l'Inde.

Naturellement, on ne peut pas admettre une explication symbolique de ces trois motifs, mihrab, vase, cyprès, ni des maisonnettes qui jouent souvent le rôle des pots à fleurs, dans l'art industriel turque. Mais, l'origine de ces motifs est certainement persane surtout. Nous omettrons le tapis à décoration d'arcades, déterminé par Orendi³ comme „apparemment le plus ancien tapis de l'Orient“, de l'an 1202 (?). Mais nous pouvons prendre en considération plusieurs tapis de prière à mihrab, comme un tapis persan de Tabriz⁴ de la fin du XVI^e siècle, ou un tapis déterminé comme „syrien“ de l'Anatolie⁵ d'environ 1550. Sur maints tapis à prière anatoliens ou autres⁶ du XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles on trouve le mihrab géométrisé mais il n'est pas analogue au notre. Quelquefois, au mihrab sont jointes des plantes qui se distinguent par un certain naturalisme⁷. On pourrait aussi citer un mihrab dans lequel une lampe est suspendue, peints sur une faïence⁸ de la Der-

¹ *Victoria and Albert Museum, Brief Guide to the Oriental painted, dyed and printed textiles*, London, 1924, pl. VII.

² Le cyprès, paraît-il, aurait été, en Perse, consacré à Zoroastre (Zardušt) (Diez, *Die Elemente der persischen Landschaftsmalerei und ihre Gestaltung*, dans: Kunde, Wesen, Entwicklung, Eine Einführung von Josef Strzygowski, Wien, 1922, p. 123 sq.). Pour la répartition de l'arbre même dans l'Orient antique voir note 20. — Le vase-symbole religieux des Sumériens (Cf. aussi S. J. Gąsiorowski, *Motyw wazy w ornamentyce starożytnej*, Przegląd Archeologiczny, IV, 2, Poznań, 1929, p. 109—138).

³ J. Orendi, op. cit., II, fig. 6.

⁴ *Bulletin of the Iranian Institute*, New York, 1946, fig. p. 98, 99.

⁵ Orendi, op. cit., fig. 689.

⁶ Orendi, op. cit., fig. 991, 992, 993, etc.

⁷ Orendi, op. cit., fig. 998.

⁸ R. Grousset, *Les civilisations de l'Orient*, Paris, 1930, fig. 157.

višiya de Damas de 1571—1584. Le motif du cyprès a dû venir de la Perse. Orendi¹, certainement, n'a pas raison en disant que cet arbre a été introduit en Perse et en Inde par Šāh 'Abbās, parce que le cyprès fut connu en Orient depuis l'antiquité. Mais il nous suffit de le trouver, par exemple, dans une miniature persane de 1550—1560 de la Collection Kevorkian², sur maints tapis persans³, probablement du XVI^e siècle ou sur des faïences de Damas⁴, du XVI^e siècle aussi, dans une forme très évoluée qui nous rappelle celle de cet arbre sur la paroi de fond de notre tente; on serait même enclin de croire, grâce à cet indice, que la forme du cyprès sur cette paroi montre une date antérieure au XVIII^e siècle, parce qu'au XVIII^e siècle le cyprès est fortement géométrisé⁵. Le vase à plante ou à fleurs, motif très répandu depuis l'antiquité⁶ est plutôt rare sur les tissus de l'époque dont nous occupons, étant plus fréquent dans la décoration architectonique⁷. Toutefois, nous connaissons des tapis persans avec ce motif ainsi que,

¹ Orendi, op. cit., p. 71. — En Perse, le cyprès est maintenant rare; il se trouve surtout au Sud, par exemple à Chiraz et aux environs de Kirman mais quelquefois aussi au Nord (Cl. Huart, *La Perse antique*, Paris, 1925, p. 9; Diez, op. cit., p. 123 sq.). En Égypte, le cyprès apparaît dès la période prédynastique (morceau de bois); il était importé, probablement de la Syrie (A. Lucas, *Ancient Egyptian materials and industries*, London, 1934, pp. 377, 381 sq.). En Mésopotamie, le cyprès n'était pas importé; en tout cas on ne le trouve pas mentionné dans les textes sumériens, babyloniens ou assyriens.

² Phyllis Ackerman, *Guide to the Exhibition of Persian art*, The Iranian Institute, New York, 1940, frontispice.

³ Orendi, op. cit., II, fig. 804, 805, 806.

⁴ *Les Collections du Musée... des Arts décoratifs*, Série 19^e, pl. 62.

⁵ Voir les exemples: Orendi, op. cit., fig. 435, 438, 441.

⁶ Cf. S. J. Gąsiorowski, *Motyw wazy w ornamentyce starożytnej*, Przegląd Archeologiczny, IV, 2, Poznań, 1929.

⁷ *Les Collections du Musée... des Arts décoratifs*, Série 19^e, pl. 62: faïence de Damas du XVI^e siècle; Grousset, op. cit., fig. p. 207: faïence du mausolée de Saladin à Damas.

par exemple, un tissu peint, de coton, persan aussi (vase, fruits et cyprès) du XVI^e siècle¹.

La rosace au toit de notre tente est certainement un indice important de son origine². On trouve les débuts de ce type ornemental dans l'art arabe mais il atteint son apogée chez les Persans et les Turques. La rosace, dans l'art industriel, est sûrement une imitation dont le modèle fut la décoration architectonique. Nous donnerons, donc, quelques exemples des types des médaillons dans la décoration des dômes ou des coupoles du Proche-Orient, notamment: a) Quadrants à palmettes de la coupole au-dessus du mihrab de la mosquée de Sidi 'Okba (général des premiers Omeyyades) à Kairouan³, bâtie sous Aḥmed (856—863). b) Grand médaillon rond du dôme au-dessus du mausolée de 'Alī ibn Ġa'far à Ķum⁴ (environ 200 km d'Ispahan), datée 1339; le médaillon forme le centre d'une composition géométrique; au cercle central se trouve un système d'ornements géométriques et floraux, analogue dans son principe au notre quoique plus modeste. c) Différentes rosaces inscrites dans les bordures de la décoration de la voûte de l'an 1390 du tombeau de Ḥwāḡa 'Imād ad-Dīn⁵ à Ķum aussi; ici tout est inscrit dans un système géométrique, ce qui le différencie du notre médaillon. d) Grand demi-médaille à disposition concentrique des zones à fleurs, dans la médersa⁶ du Šāh Sulṭān Ḥusein (1694—1722) à Ispahan, construite en 1710.

¹ Pope, op. cit., VII, pl. 1096.

² Cf. infra n. 29—40. Cf. aussi les rosaces sur les reliures des manuscrits (XIV—XVIII^e s.), arabes, persans et turques (Hans Loubier, *Der orientalische Bucheinband*, Leipzig, 1926, fig. 104, 108—110, 113 et 115, 116, pp. 117 sqq.).

³ E. Diez, *Die Kunst der islamischen Völker*, Berlin—Neubabelsberg, 1915, fig. 65 (faïences).

⁴ *Bulletin of the American Institute for Persian art and archaeology*, IV, n° June 1935, fig. p. 36 (stuc polychrome à l'ocre, en jaune, orange, rouge et blanc).

⁵ *Bulletin of the Iranian Institute*, vol. VI, Nos. 1—4, vol. VII, No. 1, December, 1946, fig. p. 181.

⁶ Cf. Diez, *Die Kunst der islamischen Völker*, fig. 137 (mosaïque en briques et en carreaux, XVII^e siècle).

e) Rosace-médaille dans la médessa de l'émir Kara Tağ à Konièh¹ de 1251—1252; elle est inscrite dans le système de la décoration du dôme. f) Grand médaillon à inscriptions à la coupole de la mosquée (1550—1555) du sultan Soliman I à Constantinople². g) Petites rosaces, différemment construites sur les carreaux en faïence des parties inférieures des murs de la mosquée de Ğehil à Brousse³, bâtie par le sultan Mahomet I (1413—1421); une⁴ de ces rosaces nous fait rappeler le système du médaillon de notre tente par le principe de sa disposition et par sa partie extérieure, notamment la méthode de terminer et de lier les ornements. h) C'est souvent qu'on voit des rosaces, au sens stricte, comme centre d'une décoration à réseau⁵ dans l'architecture des Osmanlis, dans les mosquées et dans les maisons; c'est sont des rosaces assez simples⁶ ou d'un dessin compliqué⁷. i) La rosace apparaît aussi dans l'art industriel turque, par exemple sur l'écuelle en faïence de la Emerghi Ğāmi' à Konièh⁸, du XIII^e siècle. Nous arrivons, ainsi, à la conclusion, que notre rosace, vu sa complexité, les types de ses éléments et ses couleurs, appartient au type turque, quoique elle dérive d'une très ancienne tradition de l'art musulman.

Le trait sans doute le plus caractéristique des motifs et des compositions décrites jusqu'ici est ce qu'ils possèdent un centre, est-ce une ligne ou un point, de laquelle ou duquel ils se développent. La composition de la décoration des triangles des parois latérales est tout autre. Les zones de ces triangles sont remplies par des motifs répartis sur toute la surface de ces

¹ Diez, *Die Kunst der islamischen Völker*, fig. 155 (la décoration en faïence est caractéristique de l'architecture de Seldjouks en Anatolie, et elle apparaît déjà au XIII^e siècle à Konièh).

² Diez, *Die Kunst der islamischen Völker*, fig. 180 (médaillon inscrit dans un cercle à ornements).

³ H. Wilde, *Brussa*, Berlin, 1909, fig. 50—53.

⁴ H. Wilde, op. cit., fig. 50.

⁵ H. Wilde, op. cit., p. 113.

⁶ H. Wilde, op. cit., fig. 174—176.

⁷ H. Wilde, op. cit., fig. 177.

⁸ Bossert, *Geschichte des Kunstgewerbes*, IV, fig. p. 393.

triangles: dans la bordure inférieure — des rinceaux, dans la zone inférieure, plus étroite, des rosettes, des rameaux, des oeillets, donc un répertoire des ornements et une composition plus persans que turques, peut-être. C'est la seule partie des tissus de notre tente qui pourrait, à première vue, paraître en désaccord avec ses autres parties. Mais, d'autre part, nous ne doutons pas, vu le coloris et la simplicité de toute cette décoration, qu'elle n'ait été faite en Turquie.

Nos considérations sur les caractères de la décoration de la tente Czartoryski nous permettent d'en tirer les conclusions suivantes. a) Tous les tissus composants cette tente sont authentiques, c'est-à-dire ils ont été faits en Orient musulman, et non pas en Pologne. b) Tous les motifs et tous les systèmes de motifs se rapportent à l'art industriel des pays de l'Islam antérieur au XVII^e siècle, ou, au moins, à la première moitié de ce siècle. Aucun motif n'est pas nécessairement postérieur à ce siècle. c) Chaque motif et chaque système était bien compris par l'auteur de la décoration de ces tissus. d) La décoration est, en son entier, sauf, peut-être, les triangles des parois latérales, assez bien organisée, ou, au moins, ses parties composantes s'accordent bien. Même, la décoration des triangles mentionnés n'est pas telle que l'on puisse la considérer incompatible avec la décoration des autres surfaces. D'autre part, il m'est impossible d'affirmer que tous les tissus soient l'oeuvre d'une seule main, et même d'un seul atelier. Je voudrais dire seulement que tous appartiennent à la même époque, au même pays, et, par conséquent, au même art. Le décorateur ou les décorateurs étaient certainement versés dans leur art. e) La technique, le caractère général de la décoration, l'analogie avec un tapis anatolien du XVII^e siècle, la manière de dessiner le cyprès, le traitement pittoresque du vase à plantes, le coloris (drap à différentes couleurs; fond du tissu à rosace — pourpre), et, surtout la rosace, nous permettent d'attribuer nos tissus au XVII^e siècle et de localiser leur origine en Turquie, probablement en Anatolie. Il est impossible de les dater plus tôt, ni de mettre une date postérieure, ne serait-ce qu'à cause

du médaillon du toit et des cyprès des mihrabs et des triangles, dessinés séchement dans l'art turque du XVIII^e siècle.

Ayant établi l'authenticité des tissus passons à la question de l'authenticité de la *construction* de la tente, c'est-à-dire nous demandons si elle est conservée dans son état originel. De l'authenticité des parties composantes d'une tente ne suit pas, comme nous allons le voir, l'authenticité de sa forme.

C'est presque à la première vue que paraît singulière la *structure* de cette tente. Les parois latérales, à base horizontale, un côté vertical et l'autre incliné, sont aussi singulières que le „rideau“ et que l'inclinaison, assez forte, du toit vers la paroi du fond. Mais, cette singulière structure devient intelligible quand on constate le fait qu'au fond de la tente, notamment sur les lignes de liaison des parois latérales avec celle du fond, on trouve des entre-deux, assez larges même. Ce seul fait nous fait penser que la forme actuelle de notre tente n'est pas celle primitive. Cette conclusion est confirmée par la présence du „rideau“ trapezoidal et de deux triangles antérieurs des parois latérales qui, tous les trois, ne ferment pas l'entrée, mais laissent une ouverture insolite (ni porte ni fenêtre), ainsi que par l'extraordinaire angle d'incidence du toit qui ne permet pas, même à une personne de petite taille, de se tenir debout au fond de la tente. Donc, nous pouvons établir que la structure de cette tente n'est pas originelle. Mais, quand-même, je crois qu'on est obligé de comparer la forme de notre tente, telle qu'elle est, aux formes des tentes orientales, telles que nous les connaissons.

On le sait que la structure et les types morphologiques des tentes des peuples islamiques du Proche-Orient ne sont pas bien connus. Il existe quatre *catégories des sources*: a) les tentes mêmes; b) les représentations des tentes dans les miniatures des manuscrits; c) les descriptions des voyageurs; d) les mentions dans la littérature orientale. Une cinquième catégorie des sources pourrait être fournie par les données ethnologiques¹.

¹ Cf. par exemple: Müller, *Das arabische Zelt*, Benediktinische Monatsschrift, 1919, p. 68 sqq.; Carl R. Raswan, *Au pays des tentes noires, Moeurs et coutumes de Bédouins*, Préface et traduction

D'autre part il n'y a presque pas des études sur les deux problèmes mentionnés.

Un essai, très général, de classification ethnologique et historique en même temps a été fait par Georges Montandon¹ qui distingue huit types principaux des tentes dans le monde entier dont deux seuls auraient été, selon lui, des paradigmes² le type conique simple et le type polygonal. Mais, quoique la classification elle-même me paraît ingénieuse, je ne doute pas qu'elle ne soit sans défauts. Ainsi, divers critères sont appliqués, notamment, pour la tente polygonale c'est le plan, pour la tente „cylindro-copulaire“ c'est le plan et l'élévation, etc. En outre, la tente dite polygonale est considérée comme tente-type sur une aire très étendue, notamment du Tibet, par les pays arabes, jusqu'au l'Atlantique, c'est qui n'est pas exact, parce que d'autres types existent sur ladite aire³.

La seule étude consacrée aux tentes islamiques est celle de Mr Arthur Upham Pope³, limitée aux tentes persanes. Sont distingués par lui deux types originels de celles-ci, notamment le type conique et le type à l'angle saillant („ridged structure“). Il localise le premier en Asie centrale comme tente des nomades, connue de miniatures persanes du XVI^e siècle et des descriptions des voyageurs. Il établit aussi la ligne générale de la transition du type conique à celui polyédrique et à celui

de G. Montandon, Paris, 1936; R. Montagne, *La civilisation du désert, Nomades d'Orient et d'Afrique*, Paris, 1947, Coll. „Tour du monde“.

¹ Georges Montandon, *Traité d'ethnologie culturelle*, Paris, 1934, pp. 303—308.

² Il serait facile de démontrer que la classification de Montandon, op. cit., est trop simplifiée. Vor, par exemple, de la Palestine: grande tente bédouine sans paroi antérieure (Hermann Guthe, *Palästina*, Bielefeld u. Leipzig, 1927, fig. 69, p. 118); autre grande tente bédouine, semblable, mais aux parois latérales seulement (*The Geographical Magazine*, V. 2, June, 1937, fig. p. 85); de l'Algérie: tente de nomades de type quasi-conique (*Les colonies françaises*, Encyclopédie par l'image, Paris, 1927, fig. p. 18).

³ A. U. Pope, *Tents*, in: *A Survey of Persian art*, II, 1939, pp. 1413 sqq.

en forme de parasol, et il s'occupe des types dont dérive le type à coupole. Quant au type à l'angle saillant, pas trop populaire en Iran, selon lui, M^r Pope ¹ en dérive le type de la tente quadrangulaire. Dans ce type, deux poteaux sont liés par une corde, et quatre poteaux plus courts sont placés aux quatre angles de la tente; l'entrée se trouve seulement d'un côté. De ce type dérive une forme de tente à trois poteaux alignés.

Quoique l'étude de l'éminent savant soit très précieuse, car elle s'occupe des tentes persanes, les plus importantes, les plus belles certainement, et dont les formes et la décoration furent imitées, entre autres par les Turques, elle ne me semble pas complète. Je ne crois pas que la relation des tentes des nomades mongols ² avec celles persanes est suffisamment prise en considération ni que les rapports entre les tentes des divers peuples musulmans ainsi que ceux entre les tentes islamiques et celles des Sassanides ³ le soient.

Pour les tentes faites en Pologne à l'exemple des tentes orientales nous avons des études de Thadée Mańkowski ⁴.

Notons encore, une différence assez essentielle entre les opinions à l'égard de la tente conique: pour M^r Pope la tente des anciens Persans est originaire de l'Asie centrale, pour Montandon ⁵ la tente conique simple dérive de la „culture arctique centrale“.

Somme toute, les rares recherches sur les tentes orientales n'ont pas distingué, jusqu'à présent, les types de la carcasse,

¹ Pope, op. cit., p. 1417.

² Cf. les remarques de Josef Strzygowski, *Altai-Iran und Völkerwanderung*, Leipzig, 1917, pp. 132—134, 159—161, 162, et Prawdin, *L'empire mongol et Tamerlan*, Paris, 1937, pl. II (selon Pallas).

³ Par exemple, maintes mentions dans le Šāh-Nāme. Cf. aussi, par ex. Clément Huart, *La Perse antique*, p. 181.

⁴ Tadeusz Mańkowski, *Sztuka Islamu w Polsce w XVII i XVIII w.*, Kraków, 1935; idem, *Les tentes orientales et les tentes polonaises*, *Rocznik Orientalistyczny*, XXII, 1, Warszawa, 1957, pp. 77—111.

⁵ Montandon, op. cit., p. 308.

les techniques des tissus, l'origine des types, leur répartition territoriale et ethnique, et leur décoration, d'une manière précise.

Dans cet état des choses il ne nous resterait rien d'autre que d'utiliser les sources ¹ mêmes desquelles nous avons énuméré les catégories. Donc, nous devrions faire une enquête minutieuse sur les questions indiquées plus haut, ce qui n'est pas possible dans les limites de l'étude présente. Nous nous bornons, par conséquent, à quelques données qui nous paraissent sûres. Ajoutons que les sources énumérées sont de valeur inégale, et, ce qui nous donne de la peine, elles sont presque muettes au sujet des tentes turques. D'autre part, les sources persanes peuvent être mises à profit puisque nous sommes convaincu que les tentes turques se servaient, même au XVII^e siècle, des modèles persans plutôt, et n'étaient pas influencées par les anciens types des tentes des nomades asiatiques, surtout dans les tentes à décoration riche ².

Il n'existe pas beaucoup des tentes orientales, et, malheureusement, les plus anciennes ³ tentes persanes sont, paraît-il, du XVII^e siècle. Quant aux tentes turques, il est probable que leur majorité se trouve, ou plutôt, se trouvait, même avant la dernière guerre, en Pologne ⁴, surtout dans les collections privées. Mais, il faut distinguer entre tentes conservées complètes et tentes dont il reste des tissus seuls. Des derniers, les plus importants et les plus magnifiques sont, sans doute, les fragments de la tente dite Sanguszko ⁵, du XVI^e siècle. En tout cas, même si nous aurions devant nous toutes les tentes indubitablement

¹ Vide supra.

² Cf. Mańkowski, op. cit., p. 78 qui exprime une opinion pareille.

³ Pope, op. cit., p. 1413.

⁴ Mańkowski, op. cit., p. 82, donne une liste, très courte, des tentes qui existent encore à ce moment en Pologne dans les musées.

⁵ *Exhibition of Persian art*, New York, 1940, New York, 1940, pp. 38 et 40, 39 (figure), 41, 42, 186, 188 (six fragments en tout). Le fragment le plus important est à Boston Museum of Fine Arts. Les autres fragments appartiennent à la Collection Dr. Jacob Hirsch et au The Textile Museum of the District of Columbia.

persanes et turques qui existent encore, ou, au pis aller, celles qui existaient avant la deuxième guerre mondiale en Pologne, ces matériaux ne seraient pas suffisants pour faire une typologie des tentes persanes et turques.

Quant aux descriptions ¹ des voyageurs, missionnaires, commerçants, ambassadeurs, savants, nous ne pensons pas qu'en notre cas ils pourraient nous fournir les détails des formes des tentes dont nous avons besoin. De même, à l'égard des sources écrites ² orientales, arabes, persanes et turques, je pense qu'elles ne nous donnent pas ces détails. En conclusion, les seules données qu'on peut considérer sûres sont les tentes qui existent encore et les représentations des tentes dans les manuscrits.

C'est déjà le toit de notre tente qui indique qu'il n'a pu couvrir les tentes de quelques-uns des types. Par conséquent, nous devons exclure de notre revue les deux types dits originaux ³, mais aussi le type polyédrique et le type en forme de parasol, ainsi que celui à coupole. Restent quelques types à plan rectangulaire et à toit plat ⁴. Est exclu, même de ces types, celui à toit à deux surfaces (ridged structure), et celui à toit aux surfaces obliques, inclinées de deux côtés. Nous avons donc à choisir entre une tente rectangulaire à toit plat horizontal, ouverte ou fermée à l'entrée, et une telle tente

¹ Sont généralement accentués les traits qui les frappaient le plus: la grandeur de la tente, la richesse de sa décoration, l'ameublement, à savoir, les meubles, les tapis, l'argenterie, etc. Voir, par exemple, Johannis de Peano Carpini, *Historia Mongalorum quos nos Tartaros appellamus* (D'Avezac, *Relation des Mongols ou Tartares...*, Paris, 1831, et autres éditions), ou la relation de l'an 1253, donc presque contemporaine à celle de Carpini, de Guillaume de Rubruquis, ambassadeur du roi Louis IX (*Voyages faits principalement en Asie dans les XII, XIII, XIV et XV siècles...*, éd. par Pierre Bergeron, La Haie, 1735) qui donne aussi maints détails intéressants sur les tentes des Mongols.

² Par exemple, le Coran, sourate XVI (peaux d'animaux pour les tentes).

³ Vide supra.

⁴ La figure à la page 83 de Mańkowski, *Les tentes orientales...*, ne donne pas tous les schèmes des tentes orientales.

à toit incliné (comme notre tente dans l'état présent) ¹. Je ne crois pas qu'il soit possible d'accepter d'autres possibilités, si nous acceptons que le toit de cette tente n'a pas été coupé. Il paraît évident que ce n'est pas le cas. D'autre part, il semble qu'il n'y a pas des tentes dont le tissu („le rideau“) fermant l'entrée soit composé de trois pièces, deux latérales, triangulaires, une pendante ², ce qui laisserait une ouverture triangulaire à demi-hauteur de la tente. Ainsi, nous arrivons à la conclusion que ce détail lui-même exclue la possibilité que la forme de notre tente soit originelle. Quant à la position du toit, il est impossible de la décider quoiqu'il puisse paraître qu'un toit horizontal serait plus naturel. En tout cas, notre supposition que la tente Czartoryski n'a pas la forme d'une tente orientale paraît confirmée. Par conséquent, si les tissus dont la tente est faite sont authentiques, sa structure est insolite et même bizarre. Nous sommes donc obligés d'affirmer que la tente Czartoryski est cousue des tissus turques du XVII^e siècle mais que sa structure n'est pas celle primitive. Et encore, si les tissus seraient faits en Pologne et si la tente aurait été construite dans le même pays, les entre-deux ne seraient pas nécessaires.

Reste à savoir dans quelles circonstances et quand put-on employer des tissus originaux turques pour en faire une tente dont la structure ne correspond pas aux structures des tentes orientales dans tous leurs caractères. Quant à ce phénomène, je crois que l'on peut avancer une hypothèse basée sur des sources historiques. Si nous admettons que la tente Czartoryski appartenait au butin pris aux Turques après la victoire

¹ Voir les tentes à toit plat horizontal: a) miniature indo-persane du XVII^e siècle (R. Neugebauer u. J. Orendi, *Handbuch der orientalischen Teppichkunde*, Leipzig, 1922, fig. 18; b) miniature persane de 1539—1543: A. U. Pope, *A Survey of Persian art*, V, pls. 1023, 1024, 1025).

² Un tissu faisant saillie hors d'un toit à deux surfaces inclinées d'un pavillon à colonnes, placé horizontalement et soutenu au devant par deux minces pieux, se voit dans une miniature indienne de la fin du XVII^e siècle (Sawar Kheiri, *Indische Miniaturen der islamischen Zeit*, Berlin, sans date, fig. 43 et p. 17).

du roi Jean Sobieski à Vienne en 1683, comme le dit la tradition, nous possédons des indices sérieux quant au traitement des tentes turques conquises sous Vienne dans la correspondance de ce roi avec sa femme. Notamment, dans sa lettre du 5 octobre 1683 le roi écrit¹: „faire déposer les tentes dans le sous-sol de Łobzów² d'une façon la plus convenable, faire venir de Lwów des artisans qui font des tentes afin qu'ils les montent, raccommodent, nettoient et fassent tout ce qui manque“. Cet ordre du roi est donc une preuve formelle qu'on remaniaient et raccommodaient des tentes originelles turques dans la Pologne du XVII^e siècle³. D'ailleurs, dans la correspondance du roi Sobieski il y a plusieurs mentions des tentes qui montrent que le nombre des tentes prises aux Turques sous Vienne fut très élevé. Et, le nombre des tentes dans le camp turque sous Vienne est évalué à vingt-cinq mille (pour 138 mille soldats)⁴. D'autre part, je ne pense pas qu'on doive rejeter à priori la tradition qui attribuait les diverses tentes des collections polonaises au butin de Vienne. La tradition de la bataille de Vienne due être encore très vive dans les familles nobles polonaises lors de „l'Exposition⁵ des monuments du temps de Jean III et de son Siècle en 1883“, c'est-à-dire après deux siècles, donc dans la sixième ou septième génération. Nous en avons la preuve dans l'offre du Prince Ladislas Czartoryski, qui a exprimé son intention de faire exposer à cette Exposition „les plus précieux souvenirs de Sobieski, des tentes

¹ *Akta do dziejów króla Jana III. Sprawy roku 1683*^o (Actes pour servir à l'histoire du roi Jean III Sobieski). Affaires de l'an 1683), wyd. Kluczycki, Kraków, 1883, p. 440.

² Łobzów était un château royal près de Cracovie.

³ De même, on raccommodait, etc., des anciennes tentes au XVIII^e siècle, sous le règne du roi Stanislas Auguste Poniatowski (Tadeusz Mańkowski, *Sztuka Islamu...*, p. 104, n. 1).

⁴ Korzon, *Dzieje wojen i wojskowości w Polsce*, II, Kraków, 1912, p. 505.

⁵ *Nowa Reforma*, 1883, n° 70, p. 3, Cracovie, 28 mars 1883. Cf. Sokołowski, *Wystawa zabytków czasów Jana III*, Kraków, 1883(?); Stanisław Tomkowicz, en: *Przegląd Polski*, 1883.

de Vienne...“¹. D'autres personnes, dont les ancêtres se battaient sous Vienne, envoyèrent à la même exposition de différents objets². Et, que dans le butin de Vienne il y avait aussi des tissus très précieux³, la preuve en est le tapis⁴ envoyé par le roi Sobieski au Pape Innocent XI, dont l'origine est sûre. Assurément, des tissus, surtout des tapis, des tentes, etc., étaient achetés dans les pays musulmans, ou offerts aux dignitaires polonais, depuis le XVI^e siècle, sinon plus tôt, et des tentes furent conquises dans des autres batailles que celle de Vienne, par exemple, peut-être, après la bataille de Chocim en 1621.

Avançons encore une seconde hypothèse qui pourrait expliquer comment notre tente devint la propriété des Princes Czartoryski. Il s'agit de son histoire. Elle ne figure pas dans le catalogue⁵ de 1828 du petit musée dit „Maison Gothique“

¹ *Nowa Reforma*, 1883, n° 70, p. 3, Cracovie, 1883.

² Par exemple, ont été envoyés: par le comte Xavier Miączyński, de Maciejowo en Volhynie, les souvenirs d'Athanase Miączyński, seigneur de la starostie de Lida qui aurait contribué personnellement à s'emparer des tentes du Grand Vizir; par Mme Constantin Matczyńska — des souvenirs du palatin Matczyński, conquis sous Vienne; par le Prince Eustache Sanguszko — des tentes et des tissus de sous Vienne; par la cathédrale de Gniezno a été promis un baldaquin cousu de caparaçons, offert par le roi Jean III Sobieski (*Nowa Reforma*, ut supra).

³ Un tapis du XVII^e siècle, en soie à fils d'or et d'argent, fut offert par le roi Jean III à l'église de Saint-Jean à Studziana en Pologne (*Catalogue of the International Exhibition of Persian art*, London, 1931, p. 199, n° 323). Aurait été prise à Vienne, selon la tradition, la tente dite Tente Sanguszko (Cf. supra et M. Dimand, *Persian velvets of the XVIIth century*, dans Bulletin of the Metropolitan Museum, XXII, p. 10, New York).

⁴ Ce tapis (8 m 30 × 3 m 30) est une preuve de l'importance et de la valeur de ce butin. Le tapis est de la Perse orientale, du XVII^e siècle. Le Pape l'a offert à la Confraternità del Santissimo Nome di Maria à Rome (*Catalogue of the International Exhibition of Persian art*, London, 1931, p. 134, n° 207).

⁵ *Poczet pamiątek zachowanych w Domu Gotyckim w Puławach*, Warszawa, 1828.

à Puławy, résidence de cette famille au XVIII^e et au début de XIX^e siècle, héritée en 1731 de la famille Sieniawski. Mais, sur l'Inventaire¹ du Palais de Puławy, de 1781, nous trouvons inscrites, abstraction faite de différents tissus et tapis turques, une grande tente turque², à une sorte de toit incliné devant l'entrée, conservée dans le trésor du Palais, donc, probablement, de grande valeur, ainsi qu'une seconde tente turque, plus petite, et deux petites tentes turques remaniées d'une grande tente; une tente de toile neuve et deux tentes de drap y sont inscrites aussi. Par conséquent, quoique l'identification de notre tente avec la grande tente turque qui se trouvait en 1783 dans le trésor du Palais de Puławy n'est pas possible en se basant sur l'Inventaire mentionné, il n'est pas tout à fait impossible qu'elle soit la même. Remarquons que les objets d'art, manuscrits, etc., des collections des Czartoryski à Puławy furent, après l'insurrection de 1831, transportés à l'Hôtel Lambert à Paris. Eh bien, un certain nombre d'objets d'art de l'Hôtel Lambert, donc de Puławy, fut exposé³ dans la Salle Polonaise de l'Exposition au Palais de l'Industrie à Paris en 1855. Notre tente ne figure pas dans le catalogue de celle-ci, mais nous y voyons, entre autres objets, un tapis persan⁴ (sous le N^o 340) qui n'est autre que le tapis persan inscrit sous le N^o 366 du catalogue de Puławy, mentionné au-dessus, notamment le „Tapis persan hérité de la famille Sieniawski⁵, de rare beauté“. Et, comme la der-

¹ Inwentarz Pałacu Puławskiego JOgo X. Imci Czartoryskiego, Generała Ziem Podolskich Diebus Januarii 1783 (Ms. du Musée Czartoryski à Cracovie, sans numéro).

² Inwentarz Pałacu Puławskiego..., p. 211.

³ Union Centrale des Beaux-arts appliqués à l'industrie, Exposition de 1865, Palais de l'Industrie, Musée rétrospectif, Paris, Librairie Centrale.

⁴ Vide n. 73. Selon le catalogue de l'Exposition de 1865 le tapis en question „fut offert“ par le sultan Selim II (1566—1574) „à Sieniawski“. C'était, peut-être, Nicolas Sieniawski, Grand Général de la Couronne depuis 1561, mort en 1569, ou son fils, Nicolas, châtelain de Kamieniec et Général de la Couronne depuis 1569, mort en 1587.

⁵ *Poczet pamiątek...*, n^o 366.



Pl. I
Tente Czartoryski



Pl. II
Tente Czartoryski. Pan latéral



Pl. III
Tente Czartoryski. Pan postérieur



Pl. IV

Tente Czartoryski. Toit vu de l'intérieur

nière des Sieniawski, Marie-Sophie, était mariée en 1731 à Auguste Czartoryski, les biens immobiliers et les biens meubles (les objets d'art y compris) des Sieniawski devinrent la propriété des Princes Czartoryski. Or, j'essaye d'avancer l'hypothèse que notre tente fut aussi héritée par les Czartoryski des Sieniawski, tout comme le tapis de l'Exposition de Paris, et encore plus, de lier cette tente avec le butin polonais de Vienne de 1683, parce que Nicolas Jérôme Sieniawski, Grand Général de la Couronne¹, prit part à la bataille de Vienne, et parce que c'était justement sa petite-fille qui devint héritière de toute la fortune des Sieniawski. Ledit Nicolas Jérôme Sieniawski, en sa qualité de chef des troupes légères lors de la bataille de Vienne a probablement reçu un lot important du butin de cette bataille, et, peut-être, la tente dont nous nous occupons, devenue, plus tard, la propriété de sa petite-fille, et, puis, des Czartoryski. Cette hypothèse est renforcée par une mention dans le Journal de la défense de Vienne de Dyakowski² que le Général de la Couronne Nicolas Jérôme Sieniawski avait pris sous Vienne des tentes, quoiqu'elle soit mise en doute par une autre mention dans le même Journal, notamment que les tentes des Sieniawski parvinrent plus tard au roi Auguste II. Mais, quoique notre tente ait pu être acquise par les Czartoryski par une tout autre voie, la probabilité qu'elle fut du butin de Vienne ne peut être rejetée. J'ajouterai qu'il est tout à fait improbable, selon moi, que les tissus qui la composent ont été faits en Pologne, et que je ne doute pas qu'elle n'ait été faite plus tard qu'au XVII^e siècle.

¹ Je me sers ici des titres des chefs militaires polonais usuels dans la correspondance en français en Pologne ou adressée par les étrangers aux Polonais aux XVII^e et XVIII^e siècle.

² Dyakowski, *Dyaryusz wiedeńskiej okazyi r. 1683*, Kraków, 1861. L'auteur de ce Journal était un modeste courtisan mais à Vienne il restait tout près du roi.